LSL Pro - Profil Enseignant

Objectifs du module

Ce module vous permet, en tant qu'enseignant, de synthétiser les informations nécessaires au Livret scolaire du lycée professionnel.

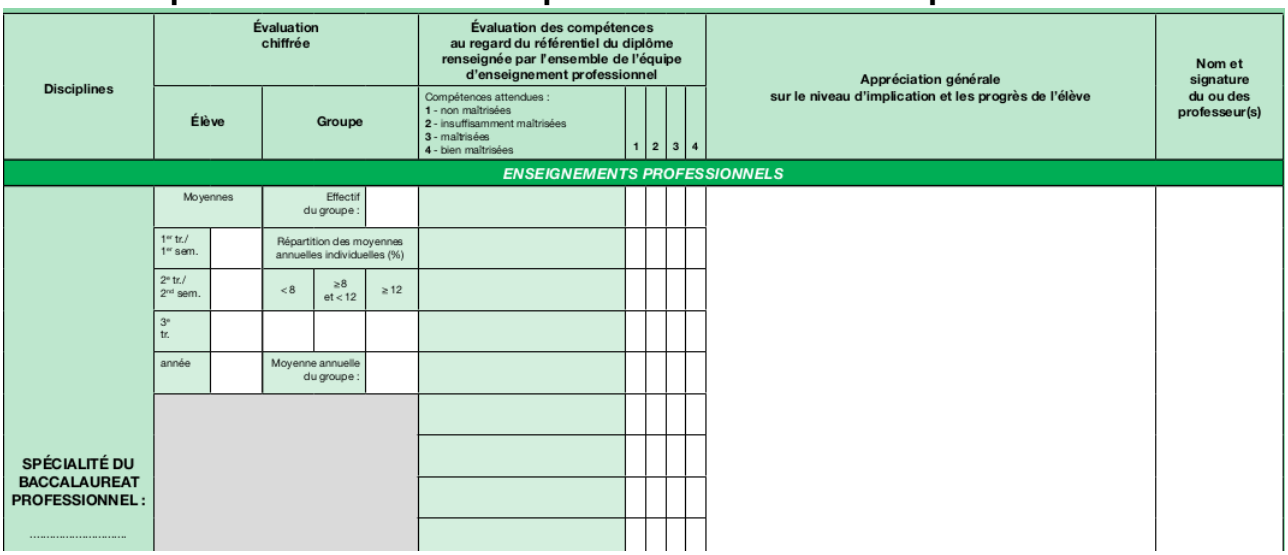
Les informations déjà contenues dans CPRO STI vont être récupérées. Elles peuvent soit être directement intégrées au livret de l'élève, soit servir de guide pour éclairer les positionnements attendus.

Les informations saisies dans le module “LSL Pro” de l'application CPRO STI sont donc exportables dans le Livret scolaire du lycée professionnel du ministère de l'Éducation nationale.

L'opération d'exportation vers l'application nationale sera prise en charge par le chef d'établissement.

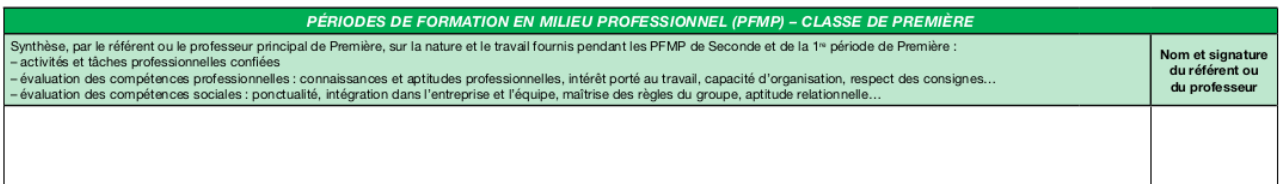
Les données exportables à partir de l'application CPRO sont :

- **Classes de première et terminale : spécialité du baccalauréat professionnel**



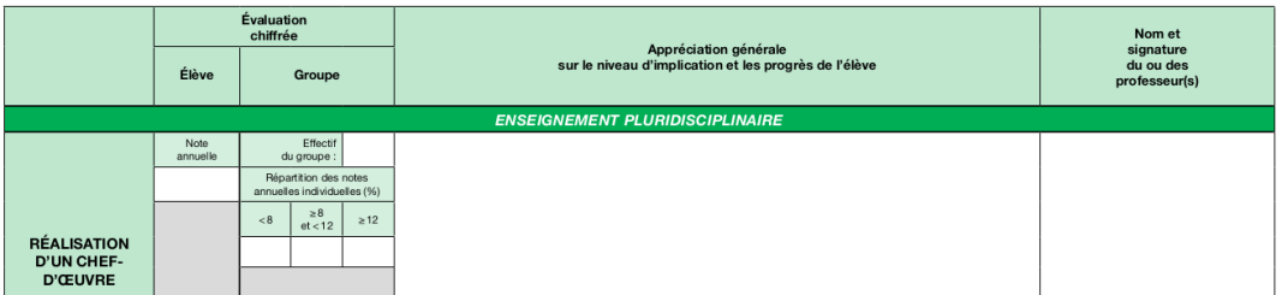
Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences au regard du référentiel du diplôme renseignée par l'ensemble de l'équipe d'enseignement professionnel					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS									
SPÉCIALITÉ DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL :	Moyennes	Effectif du groupe :							
	1re tr./ 1er sem.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)							
	2e tr./ 2e sem.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12					
	3e tr.								
	année	Moyenne annuelle du groupe :							

- **Classes de première et terminale : PFMP**



PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) – CLASSE DE PREMIÈRE	
Synthèse, par le référent ou le professeur principal de Première, sur la nature et le travail fournis pendant les PFMP de Seconde et de la 1re période de Première : – activités et tâches professionnelles confiées – évaluation des compétences professionnelles : connaissances et aptitudes professionnelles, intérêt porté au travail, capacité d'organisation, respect des consignes… – évaluation des compétences sociales : ponctualité, intégration dans l'entreprise et l'équipe, maîtrise des règles du groupe, aptitude relationnelle…	Nom et signature du référent ou du professeur

- **Classe de première et terminale : Réalisation d'un chef d'œuvre**



	Évaluation chiffrée		Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		
ENSEIGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE				
RÉALISATION D'UN CHEF-D'ŒUVRE	Note annuelle	Effectif du groupe :		
		Répartition des notes annuelles individuelles (%)		
		< 8 / ≥ 8 et < 12 / ≥ 12		

Contexte

L'envoi des informations saisies dans CPRO STI vers le Livret scolaire du lycée professionnel national est réalisé par le chef d'établissement/DDFPT à qui il en revient la responsabilité.

L'envoi peut être réalisé autant de fois que nécessaire dans la limite des dates d'ouverture du service.

Chaque envoi va :

- ajouter des informations si celles-ci ne n'étaient pas présentes ;
- écraser les informations déjà présentes en les remplaçant par les nouvelles.

Pour que les données d'un élève puissent être exportées, vous devez vous assurer que les champs obligatoires sont complétés.

Le Livret scolaire du lycée professionnel national nécessite le positionnement d'une note moyenne périodique. Le chef d'établissement/DDFPT va attribuer une périodicité (trimestre ou semestre) pour chaque niveau de diplôme. Aucune saisie n'est possible tant que la périodicité n'a pas été positionnée.

A Savoir:

Champs obligatoires :

- le degré de maitrise de chacune des compétences attendues ;
- la note moyenne pour une période ;
- la période choisie ;
- le nom et prénom d'au moins un enseignant pour la partie Spécialité du baccalauréat professionnel ;
- PFMP : la synthèse ET le nom / prénom de l'enseignant si vous choisissez d'exporter cette partie ;
- Chef d'œuvre : la synthèse ET le nom / prénom de l'enseignant si vous choisissez d'exporter cette partie.

Champs facultatifs :

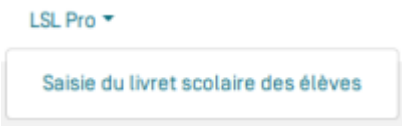
- l'appréciation générale de la partie Spécialité du baccalauréat professionnel ;
- PFMP : la synthèse ET le nom / prénom de l'enseignant si vous choisissez de ne pas exporter cette partie ;
- Chef d'œuvre : la synthèse ET le nom / prénom de l'enseignant si vous choisissez de ne pas exporter cette partie.

Le niveau de complétude de chaque livret est indiqué dans le bandeau vert intégrant le nom de l'élève :



Accès au module - Choix des apprenants

Pour accéder au module de saisie des livrets scolaires, cliquez sur le menu déroulant **LSL Pro** dans la barre de navigation générale et choisissez “Saisie du livret scolaire des élèves”.



Le module de saisie du livret scolaire est contextualisé dans le diplôme choisi lors de la connexion à CPRO STI.

Si nécessaire, il est possible de changer de diplôme en cliquant sur 

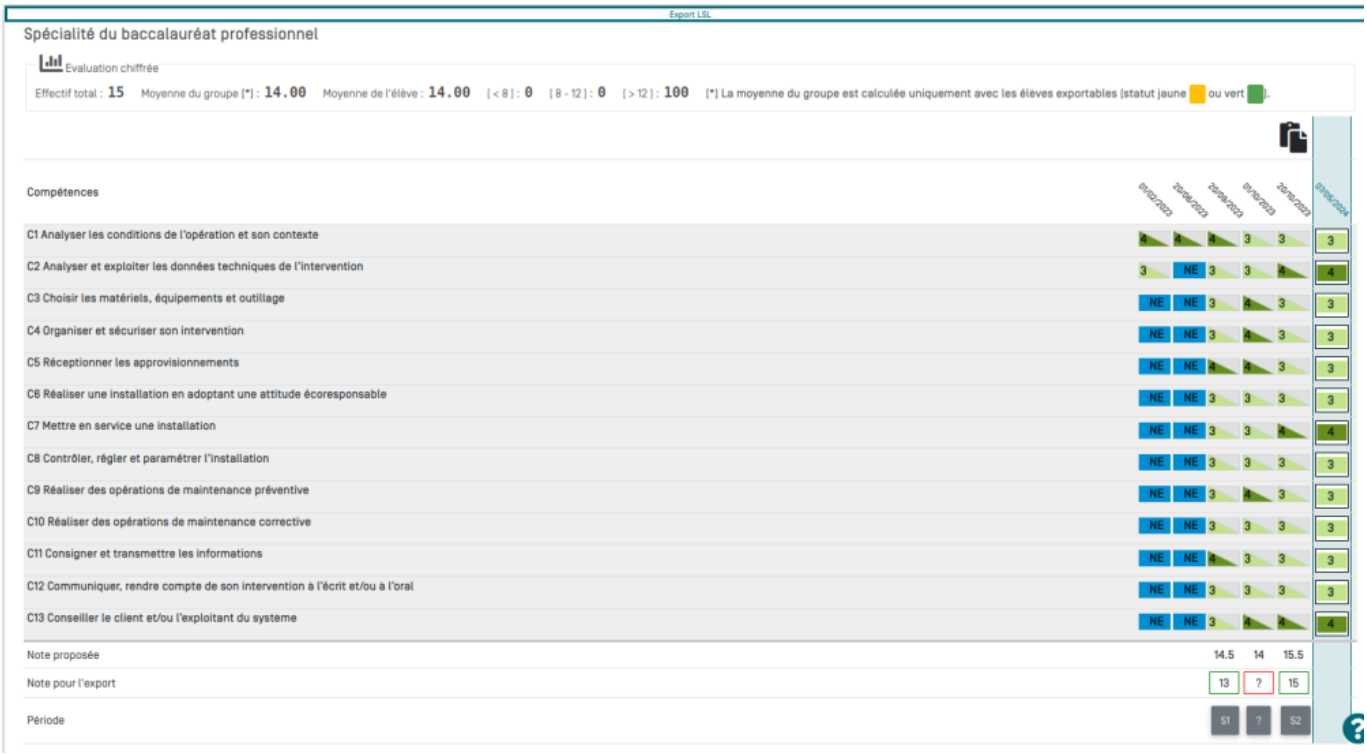
dans le bandeau bleu.

Ensuite choisissez la division si besoin et positionnez-vous sur l'élève pour qui vous souhaitez compléter le livret scolaire.

> **Attention:** Seuls les élèves sous statut scolaire sont présentés ici. En effet les élèves sous statut apprentis ne sont pas soumis au LSL.

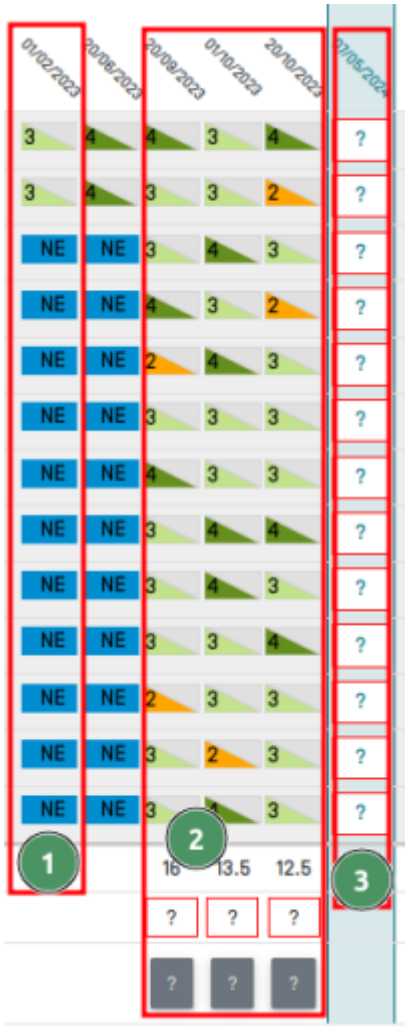
Composition du livret scolaire de l'élève

Spécialité du baccalauréat professionnel : compétences, notes et périodes



Les compétences

Vous retrouvez, dans la partie gauche, toutes les compétences attendues dans le Livret scolaire national. L'application vous indique les niveaux de maitrise pour chaque compétence, qui ont été posés dans les bilans de l'ensemble du cycle du diplôme.



- 1 Chaque colonne de niveau de compétence correspond à un bilan.
- 2 Seules les colonnes des bilans de l'année en cours contiennent les cases “Note pour l'export” et “Période”.
- 3 La dernière colonne, surlignée sur fond bleu, est à compléter au regard des résultats de l'année scolaire. **Seuls les niveaux de maitrise positionnés ici vont remonter dans le livret scolaire de l'élève**. En effet le Livret scolaire national ne comporte qu'un niveau de maîtrise par compétence et par année scolaire.

Il est possible que le dernier bilan soit un bilan terminal et reflète donc le positionnement de l'élève en fin d'année scolaire. Les résultats seraient donc ceux à faire remonter dans le LSL. À cet effet vous disposez d'une fonction “Recopie” de l'ensemble des positionnements du dernier bilan :



> **Attention:**
>
> Certains diplômes comportent plus de compétences dans CPRO STI que de compétences attendues dans le Livret scolaire national. Des compétences ont donc été fusionnées. Elles remontent dans l'interface avec des couleurs atténuées.Il vous faudra alors positionner manuellement les niveaux de maîtrise de ces compétences dans les cases à cet effet (cases comportant un “?”)



Les notes

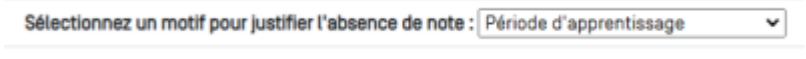
Le Livret scolaire national nécessite le positionnement d'une note par période. La note, reflétant le travail évalué par le positionnement des niveaux de maîtrise des compétences, est donc étroitement liée au bilan. Ainsi il est nécessaire de générer au moins autant de bilans que de périodes déterminées.

Ces bilans vont remonter dans l'interface LSL Pro de votre application vous permettant d'avoir une vision globale du positionnement des niveaux de compétences. Si une note a été calculée pour le bilan, elle apparait également.

Vous disposez ainsi de toutes les informations nécessaires pour éclairer le choix de la note à faire remonter dans le Livret scolaire national.



Il est possible de ne pas attribuer de note sur une période, il faudra alors impérativement sélectionner un motif d’absence de note :



Vous disposez d'un outil de suivi des moyennes de l'élève et du groupe dans le haut du bloc “Spécialité du baccalauréat professionnel”.



La périodicité

Il est également nécessaire de positionner la période retenue en association avec la note. Les périodes proposées sont en adéquation avec la périodicité retenue et positionnée par le chef d'établissement/DDFPT pour le diplôme considéré.

> **Attention:**
>
> Il n'est pas possible d'associer la même période à plusieurs notes. De plus la chronologie des périodes doit impérativement suivre la chronologie des bilans proposés.

Le choix de la période se fait en cliquant sur le bouton 

lorsqu'aucune période n'a encore été positionnée. Le bouton indique alors le type de période retenu (“T” pour trimestre et “S” pour semestre) ainsi que le numéro de la période (exemple : 

pour Semestre 1). Vous pouvez changer la période en cliquant à nouveau sur le bouton gris.

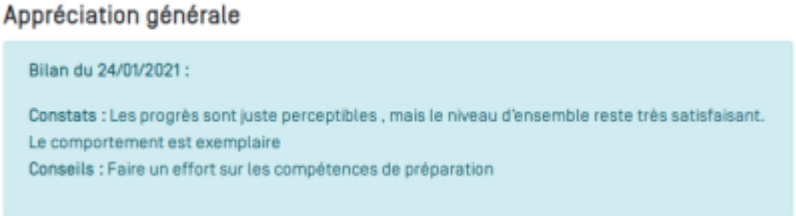
L'appréciation générale

Il s'agit d'un texte pour refléter l'appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève pour toute l'année scolaire en cours.

Ce texte est limité à 300 caractères. Un compteur vous indique, en temps réel, le nombre de caractères saisis.

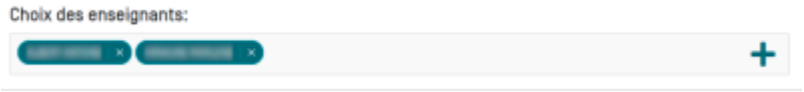


Afin d'éclairer le contenu de l'appréciation générale, vous disposez de tous les constats et conseils saisis dans les différents bilans remontant dans l'interface LSL Pro. Ces informations sont présentées par bilan et sur fond bleu.



Il est nécessaire de saisir au moins le prénom et nom d'un enseignant en lien avec l'appréciation

générale. Le Livret scolaire national accepte plusieurs enseignants. Il est donc possible de sélectionner plusieurs noms. La sélection se fait en cliquant sur + et en cliquant ensuite sur le ou les nom(s) souhaité(s). Il est par la suite possible de supprimer un nom en cliquant sur la croix associée à l'étiquette de l'enseignant.



La période de formation en milieu professionnel (PFMP)

> **Attention:**
>
> Cette partie n'est pas obligatoire dans le Livret scolaire national. Néanmoins, si vous souhaitez intégrer cette information, il est nécessaire d'activer le module et de compléter le champ “Texte” et le champ “Nom de l'enseignant”
>
> Si vous ne souhaitez pas faire remonter cette information, désactivez le module .

Tout comme l'appréciation générale, cette synthèse sur la nature du travail fourni pendant les PFMP de seconde et première est un texte comportant un maximum de 1000 caractères. Un compteur vous indique le nombre de caractères saisis en temps réel.

Pour cette partie PFMP, un seul et unique nom d'enseignant est demandé (référent ou professeur principal). Choisissez-le dans le menu déroulant : 

.

Vous avez enfin la possibilité de spécifier si la PFMP a été réalisée à l'étrange



Réalisation d'un chef-d’œuvre

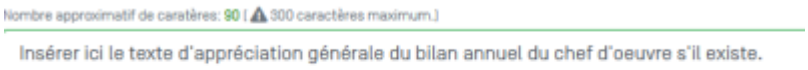
> **Attention:**
>
> Cette partie n'est pas obligatoire dans le Livret scolaire national. Néanmoins, si vous souhaitez intégrer cette information, il est nécessaire d'activer le module et de compléter le champ “Texte” et le champ “Nom du/des enseignant.es.”

Si vous ne souhaitez pas faire remonter cette information, désactivez le module .

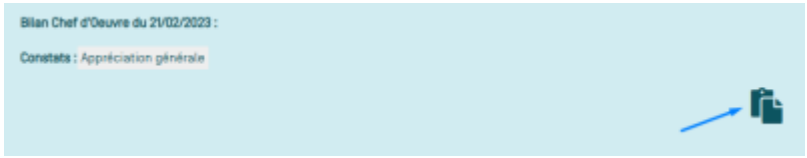
Appréciation générale du chef-d'œuvre réalisé pour l'année en cours

Il s'agit d'un texte pour refléter l'appréciation générale sur le chef-d'oeuvre s'il existe

Ce texte est limité à 300 caractères. Un compteur vous indique, en temps réel, le nombre de caractères saisis.



En cliquant sur l'icône à droite dans la fenêtre du bilan, les commentaires qui ont été mis dans le constat seront automatiquement recopiés dans la fenêtre du texte d'appréciation générale.



Note proposée

Cette note reflète le travail réalisé pour l'année scolaire en cours. Elle est obligatoire si vous décidez de prendre en compte le chef d'œuvre dans le LSL.

Vous disposez d'un tableau de bord des notes comparant l'élève à la division :



Validation des informations saisies

Vous pouvez, à tout moment, enregistrer les informations saisies en cliquant sur le bouton 

au bas de l'écran.

Les données sont également enregistrées lors de tout changement d'élève avec un clic sur les flèches “Précèdent” ou “Suivant”.



Récupérer les saisies du LSL CPRO dans l'application PRONOTE

Une fois que vous avez réalisé la saisie des informations du LSL dans l'application CPRO, il vous est possible de les récupérer à partir de l'application PRONOTE.

1. Se connecter à l'application PRONOTE
2. Si ce n'est fait, associer un service à la discipline du livret scolaire ‘SPECIALITE DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL’ depuis l’affichage Résultats > Livret Scolaire > Fiche scolaire
3. Lancer la commande d'importation via le menu : Imports / Exports > PARTENAIRES > CPRO > Importer les compétences LSL.

L'importation des données du LSL CPRO peut être réalisée autant de fois que nécessaire.